

“Un métier pour demain”



7^e professionnelle Complément en élevage et gestion de troupeaux

Tu as une réelle passion pour les animaux ?

Tu as l'envie de créer ton propre élevage, le souci du bien-être et de la santé de tes animaux, le but d'améliorer la race qui a ta préférence ?

La 7^{ème} option complément en élevage et gestion de troupeaux t'apprendra les techniques et opérations liées à l'élevage des animaux de compagnie (domestiques ou en captivité).

Tu pourras travailler avec les chevaux, les chiens, les chats ou les NAC's, au sein d'un élevage, d'un refuge, d'une pension ou d'un centre de revalidation.

Nous organisons cette formation en plein exercice ou en alternance (CEFA)

Condition d'accès :

Certificat d'étude de 6^{ème} professionnelle et un certificat de qualification en soins animaliers

Au terme de l'année d'études :

Obtention du CESS et du certificat de gestion

Attestation complémentaire « élevage et gestion de troupeaux »

Grille horaire

<u>Formation commune</u>	<u>Plein exercice</u>	<u>CEFA</u>
<i>Education physique</i>	2 h	/
<i>Religion catholique</i>	2 h	/
<i>Français</i>	4 h	4 h
<i>Formation sociale et économique</i>	2 h	2 h
<i>Formation scientifique</i>	2 h	2 h
<u>Option groupée</u>		
<i>Zootechne</i>	10 h	6 h
<i>Organisation de l'entreprise</i>	2 h	/
<i>Activités d'insertion professionnelle</i>	2 h	/
<i>Stages</i>	4 h	/
<i>A.C. connaissance de gestion</i>	2 h	2 h
<u>Total</u>	<u>32 h</u>	<u>16 h</u>

Pour la formation en alternance (CEFA) :

3 jours de travail en entreprise par semaine